



Mission régionale d'autorité environnementale

## Normandie

### Extrait des délibérations de la réunion du 18 septembre 2025

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 18 septembre 2025, en présence de :

- ◆ M. Laurent BOUVIER, membre ;
- ◆ M. Guillaume CHOISY, président ;
- ◆ M. Yoann COPARD, membre associé ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- ◆ M. Louis MOREAU de SAINT-MARTIN, membre ;
- ◆ M. Arnaud ZIMMERMANN, membre.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 4 septembre 2025 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

- 6010 - Elaboration du PLUi de la communauté de communes Cœur de Nacre (14), avis sur plan/programme à échéance du 8 octobre 2025 dont la délégation est attribuée à M. Noël JOUTEUR
- 4904 - Ouverture d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune d'Alizay (27), avis sur projet à échéance du 13 octobre 2025 dont la délégation est attribuée à M. Arnaud ZIMMERMANN
- 5388 - Augmentation de la capacité de production et construction de nouveaux bâtiments dédiés à l'activité sur la commune de Falaise (14), avis sur projet à échéance du 8 novembre 2025 dont la délégation est attribuée à M. Olivier MAQUAIRE

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,  
le président

*Signé*

Guillaume CHOISY